



COIFFEUR

ROME : D1202

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible à partir d'une formation de niveau 3.
Pour la gestion d'un salon de coiffure un diplôme de niveau 4 est nécessaire.
Une formation complémentaire peut être requise (styliste visagiste, coloriste, permanentiste).

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Prendre les RDV
- Accueillir et installer les clients
- Etablir un diagnostic en examinant les cheveux
- Conseiller le client sur le style de coiffure, les soins et traitements appropriés
- Laver les cheveux (shampoing, rinçage, renforçateur, traitement capillaire)
- Couper les cheveux
- Préparer, appliquer les produits de (dé)coloration, les mises en plis et rincer
- Faire des massages capillaires
- Coiffer les cheveux
- Vendre les produits
- Faire une facture et encaisser
- Nettoyer et ranger le matériel et les locaux
- Réapprovisionner et tenir en ordre les étagères et les présentoirs

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Gérer un salon
- Encadrer des apprentis
- Créer des modèles
- Coiffer à domicile

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Séchoirs électriques
- Fauteuils,
- Bacs à shampoing
- Ciseaux
- Rasoirs
- Matériel bureautique de point de vente : caisse enregistreuse, terminal de paiement électronique
- Produits : shampoing, décoloration, permanente, laque et autre fixateur,...

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Exposition au bruit
- Station debout prolongée avec piétinement
- Gestes répétitifs des membres supérieurs
- Contraintes posturales
- Exposition aux produits chimiques

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Contact avec la clientèle, exigeant un sens de l'écoute
- Travail le samedi, journée continue
- Amplitude horaire

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Pas ou peu compatible
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Compatible avec aménagement
Mental	Pas ou peu compatible